

AR Prefecture

006-210600540-20210916-0892021-DE
Reçu le 17/09/2021
Publié le 17/09/2021

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°089/2021

OBJET : Administration Générale : Adhésion au SIVOM du Val de Banquière pour les compétences Enfance et Jeunesse.

L'an deux mille vingt et un, le 16 du mois du septembre à 15 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Sophie ESPOSITO / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDER / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUÏOL / Katy NICOLAS / Françoise DAMILANO / / Thierry VISSIAN / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / / Bouabdallah LAFTAS / Stephen VIALE / Philippe JANIN / Véronique MINISCLoux / Maëva THOMMERET.

ABSENTE : Gracienne DODAIN

ABSENTS REPRESENTES : Xavier JARJANETTE par Jean-Christophe CENAZANDOTTI, Vanessa BEAUJAUD par BIANCHI Romain, Sandrine GUGLIELMINO par Stephen VIALE

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

VU les articles L. 5211-18-1 et L.5211-18-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

CONSIDERANT l'intérêt général d'adhérer au SIVOM du Val de Banquière concernant les compétences Enfance et Jeunesse.

CONSIDERANT les services proposés aux familles,

CONSIDERANT la reprise de l'ensemble des personnels en activité concernés par ces compétences.

Où cet exposé, après en avoir délibéré le Conseil municipal décide à la majorité avec 24 voix pour et 2 voix contre :

-de solliciter l'adhésion de la commune de DRAP au SIVOM du Val de Banquière pour les compétences Enfance Jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2022.

Nombre de Conseillers en exercice 27

Présents : 23 Votants : 26 Absent 1 : Absents représentés : 3 Pour : 24 Contre : 2 Abstentions :

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 17/09/2021
et publication en mairie le : 20/09/2021